

Concours 17-467
AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE
POSTE RÉGULIER

Technicien, technicienne en éducation spécialisée

(Selon les modalités de la convention collective entre le Conseil et la FEESO)

Nature du poste : 32,5 heures par semaine (10 mois par année) – poste centralisé

Endroit: Régions de Cochrane et Iroquois Falls

Date d'entrée en fonction : Le 8 janvier 2018

Taux horaire : selon la convention collective en vigueur

Langue de communication : français

Sommaire des tâches :

Sous la supervision de la lead en santé mentale et en collaboration avec l'équipe scolaire, la personne fait la promotion du bien-être par le biais d'une programmation socio-émotionnelle en salle de classe ainsi que fournir un service direct aux élèves éprouvant des difficultés socio-affectives et de comportements.

Compétences et exigences recherchées :

- Membre détenteur d'un diplôme en technique d'éducation spécialisée (ou son équivalent) obtenu après une formation de trois ans dans un collège communautaire.
- Posséder un permis de conduire valide permettant de se déplacer à l'intérieur des limites géographiques du Conseil.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande **en indiquant clairement le numéro du concours dans le sujet**, et accompagnée leur **curriculum vitae** et **tous les documents énumérés ci-dessous** au plus tard **le 22 décembre 2017** à 12 h à l'adresse courriel suivante :

emploi@cscdgr.education

Siège social, 896, promenade Riverside Timmins, Ontario, P4N 3W2

Téléphone (705) 267-1421, Télécopieur (705) 267-7247

Important – Veuillez noter que le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières considérera les candidatures qui répondent aux critères suivants :

- Votre demande est envoyée par courriel à emploi@cscdgr.education seulement
- Le numéro du concours est indiqué dans le sujet du courriel
- Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae sont rédigés en français
- Vous avez joint à votre candidature une copie de vos diplômes ou votre certificat d'enseignement de l'Ontario et votre carte de qualification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario le cas échéant
- Toute personne employée auprès du CSCDGR doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avec vérification auprès du secteur vulnérable avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi

Tout en vous remerciant de votre intérêt, nous tenons à préciser que nous ne communiquerons qu'avec les candidates et les candidats retenus aux fins d'entrevues.

« Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi »